

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abécille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vaïs de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 5 DÉCEMBRE, 1878.

No. 12.

Sonnet.

Ste-Thérèse, novembre 1878.

Monsieur le Rédacteur,

Ceux de vos lecteurs qui ont eu l'occasion de visiter notre village, ont pu voir à droite de l'église paroissiale, une assez longue maison en pierre, à trois étages, noirci par le temps, et connue parmi nous sous le nom de *Vieux Presbytère*. C'est là que pendant trente-quatre ans vécut M. Ducharme, c'est là qu'il reçut ses premiers élèves, et que le Petit Séminaire de Ste-Thérèse eut ses humbles commencements. Au printemps dernier, comme la vieille habitation semblait menacer ruine, les directeurs du collège résolurent de la faire disparaître. En la voyant démolir, une des Neuf Sœurs, dans sa tristesse, fit entendre quelques notes de deuil. Je les ai recueillies au vol, je les ai couchées sur papier: je vous les envoie. A vous maintenant de juger si ce sonnet, qui certainement "ne vaut pas seul un long poème" mérite toutefois l'insertion dans les colonnes de votre gentille *Abécille*.

LE VIEUX PRESBYTÈRE.

Écroulé avec fracas sous les coups du marteau
Cette noble demeure à l'antique apparence,
Dans les jours d'autrefois salle de science,
Qui fut de nos aïeux l'honorable berceau.

Les anciens souvenirs, du fond de leur tombeau
Réveillés par le bruit de l'affreuse cadence
De leur repos poudreux secouant le silence
Voultigent dans les airs à l'instar de l'oïseau.

Voyez-vous à travers les ombres de la brume,
Le soir se promener en un brillant costume
Un fantôme au-dessus du castel démolit ?

Est-ce ton âme en peine, ô bon Monsieur Ducharme,
Qui du ciel vient verser le tribut d'une larme
Sur le bord d'un passé s'abîmant dans l'oubli ?

JOANNES.

Basilique de N.-Dame de Québec.

Travaux d'excavation faits en 1877.

(Suite.)

Lorsqu'on sait le nombre si considérable de sépultures qui ont eu lieu dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Québec, lorsqu'on se rappelle surtout cette série de noms qui résument tous les genres d'illustration et dont quelques uns même sont si glorieux pour l'histoire de notre pays, on est saisi d'un vif regret, en constatant que l'on a laissé à la postérité si peu de moyens d'identifier

avec certitude les reliques précieuses de tant de personnages distingués. Non pas sans doute qu'il soit permis de se plaindre particulièrement de la tenue des registres: le soin que l'on a pris de leur rédaction, dès l'origine de la colonie, ne laisse aucun doute sur leur exactitude; mais que de particularités intéressantes de temps et de lieux nous aimerions à avoir aujourd'hui et que nous chercherions en vain, même dans les documents les plus authentiques! Qui de nous pourtant oserait blâmer les ancêtres! Tel fait dont le récit paraît d'abord très-clair, telle topographie dont l'intelligence est facile aux contemporains, devient souvent bien obscure pour les générations qui suivent. On comprend par là quelle richesse acquièrent avec le temps des détails qui au premier coup d'œil sembleraient minutieux et futiles. Si une note, jetée en passant et retrouvée par hasard sur les pages vieillies de quelque ancien cahier perdu dans la poussière des bibliothèques, sert quelquefois à résoudre toute une question d'histoire, combien ne sont pas plus utiles ces renseignements exacts qu'un chroniqueur consciencieux lègue à la postérité!

Ce que nous oublions nous-mêmes de faire, nos pères ne crurent pas toujours nécessaire d'y porter attention. C'est spécialement le cas pour ce qui concerne les inhumations faites dans notre antique cathédrale: non seulement les actes dressés en ces circonstances n'indiquent pas toujours suffisamment l'endroit de l'église où a eu lieu telle sépulture, mais, quand ils le mentionnent, c'est souvent d'une manière vague et qui ne saurait bannir toute incertitude. Les familles n'avaient pas non plus alors, semble-t-il, l'heureuse habitude de mettre sur les cercueils ces plaques commémoratives qui redisent le nom et les titres du défunt, ainsi que la date du décès. Ce n'est guère que depuis vingt à trente ans que cet usage se pratique régulièrement, et encore se sert-on trop fréquemment pour cela de métaux que la rouille ronge avec une grande rapidité et sur lesquels on ne retrouve que très-difficilement les caractères qui y avaient été tracés. Le plomb semble le métal le plus propre à ces sortes d'inscriptions: témoin celle que l'on a retrouvée si bien conservée sur la tombe de Monseigneur

de Laval. Une remarque analogue peut être faite sur la nature des cercueils que l'on confait à la terre. Leur fragilité jointe à leur trop grande proximité et quelquefois même leur superposition n'ont pas peu contribué à la longue à produire entre les ossements une confusion regrettable. A part quelques cercueils en plomb, comme celui du premier Evêque de Québec, toutes les autres tombes anciennes semblent avoir été de bois très-corruptible, dont il restait à peine quelques rares vestiges. Depuis quelques années, on s'est servi de cercueils en fer ou de tombes intérieures en zinc parfaitement cimenté, et l'on a pu constater que ce dernier mode surtout présente de très-grands avantages.

Un ensemble de circonstances défavorables ont donc empêché la reconnaissance de la plupart des cadavres qui ont été exhumés. Un fait certain cependant et qu'une étude assez attentive des registres nous permet d'affirmer, c'est que les caveaux de Notre-Dame ont été de tout temps, ou à peu près, le lieu de suprême repos des classes les plus élevées de la société.

Et pour ne mentionner d'abord que les laïques, rappelons que l'ancienne noblesse du pays s'y trouve presque tout entière. L'Eglise de l'Hôtel-Dieu et son vieux cimetière nous ont ravi, il est vrai, des noms célèbres: M. de Mézy, le Sieur Guillaume Couillard, Madame de Lauzon Charny, etc. Mais la cathédrale de Québec ne saurait leur céder la gloire que feront à jamais rejaillir sur elle les tombeaux des Beccard de Granville, des Desmeloises, des Verneuil, du Sieur Gaultier de la Chenaye, du Sieur de la Villeraye, des Legardeur, des D'Auteuil, des Repentigny, des Chartier de Lotbinière. Terminons cette énumération bien incomplète par le nom de M. Claude de Ramezay, seigneur de la Gez, gouverneur de la ville et du gouvernement de Montréal, qui mourut le 1er avril 1724 et qui fut inhumé le lendemain.

M. de Ramezay n'est pas le seul homme puissant dont les dépouilles mortelles reposent dans l'Eglise de Québec. Quatre gouverneurs français y sont venus, soixante-douze ans plus tard et en un même jour, chercher un dernier asile, après l'incendie de l'Eglise des Récollets où ils avaient d'abord leur

sépulture; ce sont M. de Frontenac, dont l'inhumation avait eu lieu le 1er décembre 1698; M. de Callières, le 28 mai 1703; M. le Marquis Rigaud de Vaudreuil, le 13 octobre 1725 et M. de la Jonquière, le 20 mars 1752. (1) La translation de leurs restes, ainsi que des ossements des religieux de l'ordre et des autres personnages enterrés en ce lieu, fut faite le dimanche, quatorzième jour de septembre 1796, c-à-d., huit jours après que l'Eglise des Récollets et leur monastère furent devenus la proie des flammes.

La tradition avait à peu près seule transmis le souvenir de cet événement, lorsqu'une note précieuse, remarquée d'abord par le M. Plante dans les livres de prône de Mgr Plessis, alors curé de Québec, puis retrouvée et publiée par l'abbé Casgrain en 1875, est venue rendre indubitable ce fait dont les registres ne faisaient aucune mention. Quant à l'endroit précis de la cathédrale où l'on déposa tous ces ossements, aucun document écrit ne le certifie. On s'accorde cependant à croire, sur le témoignage d'un ancien, qu'ils furent inhumés dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, près de la muraille, côté de l'évangile. Une seconde translation de ces restes aurait eu lieu, paraît-il encore, du temps que Monseigneur Signay était curé de Québec; vraisemblablement, ce doit être à l'époque des premières excavations que l'on fit en 1829, lorsqu'on commença à enterrer les corps dans la chapelle Ste-Anne. Le Prélat aurait donc en cette circonstance fait lever tous les ossements qui se trouvaient dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié et les aurait fait transporter sous les voûtes de la chapelle Ste-Anne. Un dépôt considérable d'ossements trouvés près de la muraille extérieure de cette chapelle, dès les premiers jours des travaux d'exhumation de 1877, semble confirmer la vérité de ces témoignages.

Chose bien regrettable, ici encore, aucune inscription, aucune note quelconque n'indiquait à l'œil combien était riche le trésor que les fossoyeurs ve-

(1) Nous donnons ici la date telle que nous l'avons trouvée nous-même dans les registres de la paroisse. Il y est dit que M. de la Jonquière mourut le 17 mars 1752 et qu'il fut inhumé le 20 du même mois. L'historien Smith, Garneau, Ferland et Laverdière fixent la mort et la sépulture de ce gouverneur à deux mois plus tard, c'est-à-dire aux dates correspondantes du mois de mai 1752. C'est ce que porte aussi l'inscription reproduite dans l'Histoire de Smith. Où se trouve l'erreur? Le graveur de la plaque mise sur le cercueil s'est-il trompé? Ne se serait-on pas mépris en relisant l'inscription, après l'incendie de 1796? Les historiens qui ont suivi Smith et cet auteur lui-même ont-ils vu cet acte des registres écrit et signé de la main de M. Récher, curé de Québec? Pour notre part et jusqu'à nouvelle information, nous inclinons à croire que la date de nos registres est la seule véritable.

naient de découvrir. Faut-il surtout que l'on n'ait pas songé à mettre dans un coffret spécial les restes des gouverneurs, lorsqu'on les tira des ruines de l'Eglise des Récollets pour les transporter à la cathédrale! Il eût peut-être été possible de le faire, puisque, d'après ce que l'historien Smith semble laisser entendre, on retrouva alors dans les décombres les plaques commémoratives qui avaient été fixées sur leurs cercueils et par conséquent les cercueils eux-mêmes. Il reproduit dans son ouvrage le texte de ces quatre inscriptions. (History of Canada, Vol. I, pp. 133, 148, 190, 222)

Ce qui avait été omis en 1796 devenait par là même impossible en 1829. Aussi devons-nous maintenant nous contenter de savoir que Notre-Dame de Québec recouvre certainement des dépouilles telles que nulle autre Eglise au Canada ne peut en revendiquer de semblables. Qui sait même s'il n'est pas absolument soutenable qu'elle ait eu un jour l'honneur de recevoir dans son sein les ossements du fondateur de Québec? Car, si jamais, après l'abandon ou la ruine de la chapelle de Champlain, ces ossements furent tirés de leur premier tombeau, (en quelqu'endroit d'ailleurs que nos archéologues se décident à le placer), ne pourrait-on pas, sans témérité, supposer que des translations successives auraient fini par les confier à l'église paroissiale qui plus que toute autre semblerait avoir eu un droit spécial à ce glorieux privilège? Mais ce ne sont là que de simples suppositions ou tout au plus de douces espérances qui seraient à la fois la personnification et le couronnement des gloires du passé.

Toutefois, quelque abondants et remarquables que soient les souvenirs de la période qui précède, n'oublions pas que notre siècle a fourni lui aussi son contingent de noms mémorables; car il est bien peu de familles marquantes en notre ville qui n'aient par dans ce séjour des défunts quelqu'un de ses représentants. Sans doute, nous ne saurions trouver pendant cette dernière époque et sur cette liste funèbre, des héros comparables à ceux qui illustrèrent les jours de la domination française, mais ce que nous y retrouvons, ce sont des citoyens sans tache, amis et défenseurs intrépides de leur pays et de leur sainte religion, des juges qui portèrent sur le banc la science la plus éclairée et la vertu la plus intacte, des députés du peuple, des légistes consciencieux, des magistrats pleins d'intégrité, des négociants dignes du plus grand respect, des pères de famille modèles, des femmes et des mères chrétiennes qui passèrent leur vie dans la pratique de la piété, de la charité et du dévouement le plus sublime.

Ces titres suffisent pour associer le

présent au passé, et ils ont permis de réunir dans un même tombeau tous les laïques qui, à divers degrés, furent l'honneur de la patrie et la consolation de l'Eglise. C'est ce qui a été fait. Après les travaux d'exhumation de la nef, on a donc rassemblé avec soin les ossements que l'on avait pu retrouver, et maintenant ils reposent en paix dans des fosses communes, mais encore dans cette cathédrale où ils avaient choisi le lieu de leur sépulture. Un premier sillon de 28 pieds de longueur, sur 6 de largeur et sur 8 de profondeur a été pratiqué dans la chapelle Ste-Anne, le long du mur et dans la partie la plus voisine de la chapelle de N.-Dame de Pitié. Dans cette fosse ont été placés surtout les anciens cercueils qu'on n'avait pu parvenir à identifier. Mais c'est sous la chapelle de N.-Dame de Pitié elle-même qu'ont été placées les plus riches dépouilles. Là en effet, ou dans le voisinage immédiat, se trouvent toutes les tombes récentes que l'on a pu reconnaître et que le temps a épargnées. Là aussi se trouve cette multitude d'ossements auxquels se rattachent tant de souvenirs historiques.

Les fidèles de Québec seront heureux, nous l'espérons, de savoir que cet oratoire de N.-Dame de Pitié qui est spécialement destiné, surtout au mois de novembre, à rappeler le souvenir des âmes des trépassés, recouvre de sa puissante protection tant de défunts qui leur sont chers, et cette pensée ne contribuera pas peu à augmenter le nombre des personnes pieuses qui aiment à venir s'y agenouiller chaque jour.

G. C.

(A continuer.)

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 5 DÉCEMBRE 1878.

Pourquoi la fête de la Sainte-Catherine.

Nous trouvons la réponse à cette question dans le discours par lequel M. E. Chouinard ouvrait la soirée dramatique donnée jeudi dernier par MM. les élèves de Philosophie *jun*; nous en reproduisons les principales parties.

" On l'a déjà dit bien souvent, le temps d'écolier est la vie en miniature: en ce sens que nous y prévenons les secrets de l'avenir, en ce sens encore que ce que nous y sommes nous le serons toujours et partout. C'est ici en effet, que se projettent les traits de nos caractères, les qualités ou les défauts de nos intelligences et de nos cœurs; ou plutôt, nous ne passons ici que pour y perfectionner les unes et y perdre les autres. Mais le moment plus que sérieux où il s'agit de se faire un nom avec des espé-

rances, ne devrait pas, ce semble, donner accès aux occupations légères, et l'on s'étonne peut-être de nous voir émettre ces idées à l'heure même où nous semblons les renier. Dans ce cas l'on a tort ; car entre la gaité d'aujourd'hui et le sérieux de l'avenir, il y a relation, et voici comment. C'est que nous croyons que l'homme se rappelle plus volontiers la joie que tout autre sentiment. Associez quelques minutes de bonheur à un événement quelconque, et la mémoire y sera fidèle, parceque le cœur y prendra sa part. N'est-ce pas pour cela que les épisodes de l'enfance, si riches de plaisirs, se perpétuent dans un souvenir lointain ; n'est-ce pas à cause de cela que nous y reportons si heureusement et si facilement la pensée lorsque nous sommes arrivés à un âge moins satisfaisant, peut-être parcequ'il est plus éclairé ?

« Messieurs, l'expérience a devancé mes raisonnements et vous a répondu. Vous savez maintenant pourquoi nos travaux sont interrompus, vous comprenez pourquoi nous vous avons conviés, ce soir, dans cette salle où tout annonce la gaité. Il s'agit de placer sur le sentier que nous foulons, à la hauteur où nous sommes parvenus, un rayon de joie qui restera à nos regards comme le monument d'une époque écoulée redisant à ceux qui passent le souvenir d'un labeur agréable et d'une saison trop vite achevée. Nous venons après bien d'autres, et Dieu sait combien nous en précéderons encore, transmettre à l'avenir les coutumes du passé, redire aux voix de demain les accents d'hier ; voilà notre unique devise ce soir. Heureux mille fois de pouvoir servir l'usage en jouissant du présent, plus heureux encore de voir associés à nos joies des spectateurs d'un autre âge, qui furent ce que nous sommes et qui nous font désespérer d'être jamais ce qu'ils sont.

« A tout âge l'homme est sociable, communicatif, mais c'est surtout aux heures enchantées de ses premiers travaux et de ses premiers soucis qu'il lui est doux de rencontrer et de connaître son semblable. Dans les salles du collège se forment ces groupes que le hasard a réunis, que la destinée dissout, mais qui laissent au cœur ces liens indissolubles, capables de résister à toutes les séparations et qui sont toujours là, rappelant avec charme ce cercle aimé que l'on nomme sa classe.

« Mais à qui d'entre vous le sentiment du cœur, n'a-t-il pas déjà fait comprendre que vivre ensemble quelques années, s'exercer aux mêmes travaux, souffrir les mêmes privations, c'est s'associer à la vie du souvenir, c'est se dire que le vent de la destinée pourra souffler sur les têtes, les jeter sur les plages, les plus lointaines, toujours les âmes garderont les impressions recueillies sur les pre-

miers rivages. Or, puisque de nos jours l'on s'évertue à célébrer les projets fameux, les grandes pensées, les beaux sentiments, nous avons crû, nous aussi, pouvoir consacrer au sentiment de fraternité qui règne dans une classe, une soirée qui ne sera pas, il est vrai, ce qu'elle devrait être, mais du moins telle que nous la pouvons faire... »

Après avoir exposé en quelques mots le programme de la soirée, l'orateur ajoute :

« Messieurs, nous venons de nous exposer nos intentions et nos désirs, et, quand la tombée du rideau vous aura dit tout ce que nous pouvons faire, si quelque satisfaction se lit sur vos figures, nos vœux seront comblés, nous n'ambitionnons pas au delà.

« Mais pourtant je me trompe ; il nous restera encore une espérance, et pour ne rien omettre permettez-moi de la traduire ainsi. Vous souvient-il de ce que disent les Livres Saints de cette heure d'allégresse et de ravissement qui brilla un jour sur le Thabor ? C'était une heure entre le ciel et la terre, où la vérité, se révélant une fois de plus, nous laissa, comme un vague souvenir de ce qui s'y passa, cette parole : *Bonum est nos hic esse.* »

« Pour nous, Messieurs, le désenchantement ne nous laissera pas de si haut, mais réunis ici à l'abri du tumulte du dehors, regardant la vie du haut de cette élévation qui domine les premiers pas et se voit encore du bout de la carrière, nous serons heureux de confondre un instant, vous, vos souvenirs, nous, nos espérances et nos illusions. Admis au spectacle d'une jeunesse qui vous rappellera la vôtre, vous sentirez, je présume, quelque émotion à la pensée d'un âge qui vous a fuis déjà de bien loin, et peut-être vos sentiments se trahissant vous déroberont-ils cet aveu : *Bonum est nos hic esse.* » Il fait bon séjourner ici, il fait bon vivre à cet âge. »

Dernièrement l'Abcille disait à propos de la présence de M. le Directeur du Petit Séminaire à la réunion des anciens élèves de Joliette et des bonnes paroles prononcées alors par le R. P. Lajoie à l'adresse du Séminaire :

« Espérons que cette première rencontre du Collège de Joliette et du Séminaire de Québec sera le gage d'une fraternelle sympathie et d'une inaltérable union pour l'avenir. »

La voix de l'écolier, après avoir cité ces quelques lignes, ajoute :

« Nous avons le plaisir de communiquer à notre aimable confrère, avec l'expression de notre reconnaissance personnelle, le double quatrain suivant composé à ce sujet par un de nos poètes :

Quand chargés de butin, tourbillonnants, frivols
Les essaims vers la ruche ont repris leur essor,
Quand tu m'as le plus pur gonfle les aîvoles,
L'Abcille à ses amis dispose son trésor.

Nous aimons la saveur du doux suc des corolles,
Mais, l'Abcille, ta voix fut plus suave encor,
Quand tu vins bourdonner ces courtoises paroles
Que tu tiras pour nous de tes beaux rayons d'or

Dans la lettre de Mgr de St-Valier publiée dans l'Abcille du 28 novembre, on doit lire « Monsieur Thibault, curé de Québec » au lieu de « Monsieur Thibault... »

Nouvelles Locales.

Comme nous l'avions annoncé sur notre dernier numéro, jeudi dernier était un jour de fête. Messieurs les philosophes, après nous avoir conviés à un banquet de famille qui nous fit dédaigner, pour la première fois peut-être, le croûton chéri de la collation ordinaire, nous invitèrent à nous rendre à l'Université, où nous attendait une splendide soirée. *La Malice imaginaire*, comédie de Molière, y fut représenté avec succès et souleva dans l'auditoire de chaleureux applaudissements. La musique, comme toujours, prêta son brillant concours. Qu'il nous soit permis de nommer ici M. N. Crépaût, dont le talent a déjà été tant de fois apprécié par le public de cette ville, qui avait bien voulu rehausser par son concours distingué l'éclat de cette soirée. Nous n'oublierons pas non plus la Société Ste-Cécile ni la Société Orphéonique qui eurent encore leur part du succès.

Mgr l'Archevêque voulut bien couronner la soirée par quelques bonnes paroles adressées spécialement aux acteurs mais dont tous pouvaient faire leur profit. Puis l'assemblée se dispersa.

Nous nous permettrons d'offrir nos cordiaux remerciements à nos confrères les philosophes pour le plaisir qu'ils nous ont fait goûter. Ils n'ont pas reculé devant bien des sacrifices pour nous prouver leur attachement, nous faire oublier un moment la monotonie de nos journées d'études, car notre vie d'écolier a aussi sa petite part d'ennuis. Le vingt-huit novembre, grâce à eux, a été un de ces beaux jours qui passent mais dont le souvenir demeure.

CARUS.

Société-Laval. — Dimanche soir, séance à la Société-Laval. Le même sujet continue à être développé. M. Rodolphe Roy termine son discours en faveur de la prospérité matérielle de la France sous la République.

Après quelques remarques de M. Emile Tardivel, M. Edouard Bélanger commence à traiter la question au point de vue politique, et parle en faveur de l'Empire. Les considérations générales de l'orateur sur la période de la Royauté

prouvent l'étendue de ses connaissances historiques et nous promettent encore un bon discours

Judi dernier les élections des officiers de la Société St-François de Sales ont eu lieu et voici le résultat de la votation :
Président, M. Etienne Corriveau.
V.-Président, M. Alex Desfoy.
Trésorier, M. Eudore Dion.
Secrétaire, M. Pierre Voyer.
Asst-Sect., M. Rosario Morissette.

Dimanche dernier les Pères Rédemptoristes ont pris possession du pèlerinage de la bonne Sainte-Anne. Le Père Provincial de Baltimore est venu lui-même conduire le Père Clauss, qui est nommé curé. Deux autres pères doivent arriver dans le cours de la semaine. Deux frères de la même Congrégation feront le service de la maison et l'un deux remplira les fonctions de sacristain.

Une lettre du Marquis de Vaudreuil.

M. l'abbé H.-R. Casgrain a bien voulu nous communiquer, avec la lettre suivante, un document fort curieux et tout-à-fait inédit que nous nous empressons de publier : ce n'est ni plus ni moins qu'un manifeste du dernier gouverneur français du Canada écrit à la date du 16 avril 1760, douze jours seulement avant la bataille de Sainte Foy.

Québec, 25 novembre 1778.

A M. le Gérant de *L'Abuille*.

Mon cher Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli la copie d'une lettre que les lecteurs de *L'Abuille* liront certainement avec intérêt, et dont l'original m'est tombé par hasard entre les mains. Pendant un pèlerinage que je fis en 1870, à la bonne Sainte-Anne du Nord, j'eus la fantaisie d'aller visiter la vieille maison qu'avait bâtie près du presbytère et habitée sur la fin de sa vie M. Ranvoysé, ancien cure de Sainte-Anne. Cette maison qui a été restaurée depuis et transformée en couvent à l'usage des Sœurs de la Charité, était alors abandonnée et en ruines. En traversant une des salles, j'aperçus quelques vieux papiers épars sur le plancher ; je les ramassai et les examinai. Aucun n'avait d'intérêt, hormis un seul dont la teinte jaunie et les plis rongés laissaient voir l'antiquité. Je l'ouvris et lus avec surprise ce qui suit :

" A Montréal, le 16 avril 1760.

" Depuis le dénouement de la campagne dernière, Monsieur, j'ai toujours été extrêmement occupé de la situation ou les malheurs de la guerre ont réduit les Canadiens du gouvernement de Québec, et vivement sensible aux menaces que le Général Murray leur a faites par tous ses manifestes, ainssy qu'aux vexations qu'il a exercées sans aucun droit ny rai-

son legitimo envors quelques uns d'entre eux.

" Le triste Etat de ces Canadiens, les sentiments de zèle pour le service du Roy, et leur attachement à leur patrie que je leur ai connu de tous tems n'ont pas peu contribué à augmenter le désir que j'ai toujours eu de reprendre Québec afin de leur faire recouvrer leur ancienne liberté et les delivrer de la tyrannie.

" C'est dans cette vue, Monsieur, que pour faire le siège de cette place j'ai destiné un train considérable d'artillerie et une puissante armée de troupes, Canadiens et Sauvages dont le zèle et l'ardeur promettent les plus heureux succès.

" J'ai remis le commandement en chef de cette armée à M. le Chevalier de Lévis, Maal. des camps et armées du Roy, tant parce que ma présence est essentiellement nécessaire à Montréal pour veiller à la sûreté de nos frontières des Lacs Champlain et Ontario, que parce que je connais l'amour de ce Général pour tout ce qui est Canadien, et la confiance que ceux cy, les troupes et les nations sauvages ont en luy.

" Cette armée part et bientôt la ville de Québec sera investie.

" Mon intention est, Monsieur, que vous, vos officiers et tous les Canadiens de votre compagnie partent aussitôt après la réception de cette lettre et du manifeste de M. le Chev. de Lévis pour vous rendre près de ce Général avec armes et bagages. Je suis bien convaincu de votre empressement à exécuter ce que je vous prescriis, et que votre courage ne cèdera rien à celui des Troupes et des Canadiens de l'armée ; d'ailleurs je vous prévien que j'ai autorisé ce Général à vous donner ordre de le joindre sous peine de la vie.

" Vous y êtes obligé, Monsieur, par vos intérêts particuliers, par ceux de vos miliciens, de vos familles, de la Religion, par l'expérience que vous avez de l'aversion des Anglais pour tout ce qui est Canadien, et par les tristes épreuves que vous avez faites de la dureté de son Gouvernement ; cette dernière considération ne doit même pas vous permettre de douter que cet Ennemi ne vous fit subir le plus malheureux sort, si la Colonie entière tombait sous sa domination.

" Vous touchés au moment de triompher de cet Ennemi, il ne peut que succomber aux efforts de notre armée, et nous avons lieu de croire que nous ne tarderons pas à recevoir de puissants secours de France.

" Ainssy braves Canadiens, c'est à vous à vous signaler dans cette occasion, à tout entreprendre, tout risquer pour conserver votre Religion et libérer votre Patrie. Les Canadiens de ce Gouvernement et de celui des Trois-Rivières charmés de contribuer à éteindre vos malheurs, marchent avec un zèle inexprimable ; vous devez les imiter en tous points, joindre vos efforts aux leurs et même les surpasser. J'assure des récompenses marquées de la part de Sa Mté. à ceux d'entre vous qui donneront de véritables preuves de leur zèle, mais aussy je ne vous dissimule pas que ceux qui auront trahis et trahiront leur Patrie

seront punis suivant toute la rigueur des ordonnances du Roy.

Je suis, Monsieur,
votre affectionné serviteur,
(Signé), VAUDREUIL."

Ce curieux document était-il adressé au père de M. Ranvoysé ou à quelqu'autre ? c'est plus que je puis dire. Le manifeste ne porte point de suscription.

H.-R. C., ptre.

Informations.

Le catholicisme en Bulgarie—La Bulgarie a acquis depuis la guerre turco-russe une importance qu'elle n'avait pas auparavant, et il est intéressant de connaître l'état où se trouve le catholicisme dans la nouvelle principauté danubienne.

En 1860, une assemblée de nobles bulgares, réunie à Pétra, soumettait par un acte solennel et volontaire, plus de 5,000,000 de fidèles à la juridiction romaine. C'était une splendide conquête sur le schisme grec. Aussi Pie IX, pour donner suite à de si heureux commencements, consacrait-il, le 8 avril 1861, Mgr Joseph Sobolski qui devait représenter l'autorité pontificale près des nouveaux convertis. Les intrigues des grecs, des phanariotes et des Russes malheureusement eurent bientôt tout détruit.

En juin 1861, Mgr J. Sobolski, insuffisamment protégé par l'influence française, se retira à Odessa sous le protectorat du général Ignatief. Ce fut le signal de la dispersion du troupeau ; 20,000 fidèles seulement restèrent des 5,000,000 qui avaient en 1860 embrassé la foi romaine.

En 1869, un firman de la Porte reconnaissait l'autonomie des églises bulgares et les soustrayait ainsi à l'autorité et aux intrigues du clergé phanariote toujours si puissant auprès des autorités turques. Cependant jusqu'à ces derniers temps les bulgares de la Macédoine n'avaient pu jouir des privilèges garantis par le firman, et dernièrement les populations ont protesté auprès du Sultan, demandant l'extension aux dix exarchats de la Macédoine des bienfaits de l'autonomie accordée au reste des Eglises bulgares.

De plus, durant le mois d'août dernier 60 nobles bulgares, réunis à Galata, ont adressé des pétitions à Mgr J. Sobolski, le priant de pourvoir aux sièges épiscopaux vacants de la Macédoine et de nommer aux cures des différents exarchats. On lui demandait aussi de quitter Philippopolis, où il se trouve sous la main de la Russie, pour aller résider à Constantinople, où il jouira d'une plus grande liberté.

Nous pouvons croire que les espérances que font naître de semblables commencements seront bientôt complètement réalisées.

X. Y. Z.